



Municipalité
de
Mont-la-Ville

Demande de location de local communal

Ce formulaire est à transmettre dûment complété et signé au plus tard 3 mois avant la date de la manifestation, en même temps que le POCAMA si cela est nécessaire. Dans tous les cas, une attestation de votre assurance RC Manifestation est nécessaire.

Date(s) de l'évènement :	
Type d'évènement : 	Horaires : Le de à Le de à
Nom, prénom : Adresse : Téléphone : @ : Pour la restitution de la caution : N°IBAN : CH Titulaire du compte :	Société : Adresse :
Choix de la salle : ☐ Grande Salle ☐ Cantine ☐ Pressoir ☐ Temple ☐ Refuge de Vernand (Mollendruz)	
Nombre de participants (env.) : Nombre de véhicule (env.) : S'agit-il d'une manifestation publique ? : ☐ Oui ☐ Non Si oui, le formulaire Pocama est obligatoire à remplir sur le site cantonal.	Vente de boissons alcoolisées ? Vente de billets d'entrée/donation libre ? Bruit prévu au-delà de 22h ? ☐ Oui ☐ Non Si oui une autorisation doit être demandée à la Municipalité.

Date :

Signature :

Les tarifs sont mentionnés au verso et confirmés avec la réponse de la Municipalité. Ils sont payables au minimum 10 jours avant la date de la manifestation. Ce formulaire doit être renvoyé avec une attestation RC à l'Administration communale, Route de la Coudre 1, 1148 Mont-la-Ville ou par courriel à : controle@mont-la-ville.ch

La réservation n'est confirmée qu'après l'acceptation de la Municipalité.

Ne pas remplir, réservé à l'Administration
Décision municipale du :
Tarif de location :
POCAMA (O/N) :

La demande est acceptée / refusée
Caution :



Municipalité
de
Mont-la-Ville

Tarifs de locations

	Sociétés locales Habitants Commune	Hors Commune
Grande Salle (120 personnes maximum)		
Prix	100.- CHF	200.-CHF
Caution	100.- CHF	100.- CHF
Pressoir (30 personnes maximum)		
Prix habitant	Gratuit	50.- CHF
Caution	0.- CHF	100.- CHF
Temple (180 personnes maximum)		
Prix	Gratuit	300.-CHF
Supplément chauffage l'hiver	50.-/jour	50.-/jour
Caution	200.- CHF	200.- CHF
Cantine (400 Personnes maximum)		
Prix	200.- CHF	500.- CHF
Caution	100.- CHF	100.- CHF
Refuge de Vernand (Route du col du Mollendruz) (20 Personnes maximum)		
Prix	25.- CHF	50.- CHF
Caution	100.- CHF	100.- CHF

1. Lors d'une utilisation privée, le tarif « Habitants Commune » peut être appliqué aux enfants dont les parents habitent le territoire communal.
2. La salle est mise à disposition gratuitement aux sociétés locales pour leurs activités régulières. Les soirées lucratives sont facturées. Les autres demandes particulières seront soumises au cas par cas en Municipalité.
3. Les frais de chauffage sont facturés aux utilisateurs exceptés pour les sociétés locales, le Noël Villageois ou les activités régulières de la paroisse (cultes, rencontres de groupes de paroisse).
4. Une caution unique est demandée pour toute location. Elle est restituée après confirmation par le concierge que les locaux ont été rendus propres et rangés et que le matériel est intact et complet. Dans le cas contraire, la caution pourra être retenue et des frais supplémentaires facturés pour couvrir les éventuels coûts de réparation ou de remplacement du matériel.